



DÉPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES  
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## du Registre des délibérations du Conseil municipal

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	41	7	1

SEANCE du vendredi 19 décembre 2014

**OBJET : 01-1 - SPORTS - OAJLP  
TENNIS DE TABLE - ATTRIBUTION  
D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE  
- CONVENTION FINANCIERE AVEC  
L'ASSOCIATION - AUTORISATION DE  
SIGNATURE**

Le vendredi 19 décembre 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 12/12/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

#### Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET  
Mme Martine SAVALLI à Mme Jacqueline BOUFFIER  
Mme Cléa PUGNAIRE à M. Patrick DULBECCO  
Mme Sophie NASICA à Mme Vanessa LELLOUCHE  
M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP  
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER  
Mme Anne CHEVALIER à M. Tanguy CORNEC

**Absents :** Mme Annie CLECH

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

0 Original

0 Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire

N°Enregistrement :

24/15

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 24 DEC. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 8 JAN. 2015

Pour le Maire,

A. CLAVERIE

01-1 - SPORTS - OAJLP TENNIS DE TABLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - CONVENTION FINANCIERE AVEC L'ASSOCIATION - AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

La Commune soutient depuis de nombreuses années, les actions sportives et éducatives de l'OAJLP Tennis de Table, dans sa volonté de promouvoir notamment une politique de formation des jeunes. En fin d'année sportive 2013/2014, l'association a fait part à la Commune de difficultés conjoncturelles.

Au vu de ces difficultés, et sensible aux actions menées par ce club sportif auprès des jeunes antibois depuis de longues années, la Commune souhaite, pour pérenniser l'activité du club, accorder une subvention exceptionnelle par le biais d'une convention, fixant les droits et obligations de chacun au travers d'objectifs à atteindre.

Il est ainsi proposé d'accorder un montant exceptionnel de 6 000 € à l'OAJLP Tennis de Table, qui comblera le besoin conjoncturel en trésorerie. Il correspond au plan de trésorerie qui est annexé à la présente délibération. Le remboursement de cette subvention interviendra par parts égales sur les trois années sportives à venir (à savoir 2015/2016, 2016/2017 et 2017/2018), à retrancher des subventions annuelles allouées au club sportif.

Cette aide financière apportée par la Commune a pour objectif :

- de soutenir financièrement le club afin de pérenniser l'activité à destination principalement de jeunes antibois ;
- de permettre à l'association de mettre en place une meilleure gestion et une rationalisation de ses dépenses.

Le remboursement de cette avance est prévu par échelonnement sur 3 ans, à raison de 2 000 € par an, pour ne pas aggraver les difficultés ponctuelles rencontrées par les dirigeants.

Pour mémoire, une convention d'objectifs et de moyens en date du 10 octobre 2011 a été conclue avec l'OAJLP Tennis de Table, pour une durée de trois ans, avec échéance au 30 juin 2015.

OUI CET EXPOSE  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
**A l'unanimité,**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'OAJLP Tennis de Table, relative à l'attribution de cette aide ainsi que tout avenant s'y rapportant sans que l'économie générale du contrat n'en soit bouleversée ;

- **AFFECTE** une subvention exceptionnelle complémentaire de 6 000€ à l'OAJLP Tennis de Table, payable sur l'exercice budgétaire 2015, à l'appui des budgets prévisionnels des trois prochaines saisons sportives (2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018).

Accusé réception Sous-préfecture :  
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Député des Alpes-Maritimes,

  
Jean LEONETTI

**Accusé de réception préfecture**

**Objet de l'acte :** DCM N.01-1 - SPORTS - OAJLP TENNIS DE TABLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - CONVENTION FINANCIERE AVEC L'ASSOCIATION - AUTORISATION DE SIGNATURE -

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/01/2015

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/01/2015

---

**Numéro de l'acte :** DCM24-15 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20141219-DCM24-15-DE

---

**Date de décision :** 19/12/2014

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions